



***Master d'anglais - recherches***

*Année universitaire 2018-2019*

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master anglais vise à former des spécialistes des études du monde anglophone (notamment dans les trois grands domaines de la littérature, de la civilisation et de la traduction/linguistique). Les professions visées par ce diplôme sont donc principalement celles de la recherche : ingénieur d'études, ingénieur de recherche, enseignant-chercheur, traducteur, etc.

### LES COMPÉTENCES ATTESTÉES PAR LE DIPLÔME

- Connaissances approfondies en littérature, civilisation, langue, et de façon générale connaissances des divers patrimoines culturels du monde anglophone, avec des fondements méthodologiques et une approche de la recherche.

- Utilisation autonome d'outils informatiques, permettant la conception et la gestion de supports informatiques, la gestion de documents électroniques (bases de données textuelles et relationnelles, mise en forme de documents longs).

- Capacité à trier, hiérarchiser, contextualiser, exploiter des données brutes et produire des résultats.

- Aptitude à faire avancer l'état de la recherche en apportant de nouvelles réponses à un questionnement disciplinaire précis selon une méthodologie rigoureuse.

- Connaissance et respect des normes du discours scientifique, à l'écrit comme à l'oral.

- Rédaction de documents de longueur variable en vue de partager et transmettre ses connaissances.

- Interaction avec les différents acteurs de la recherche, connaissance de l'organisation de ce secteur.

### LES ATOUTS DU DIPLÔME

- ✓ Un travail méthodologique approfondi.
- ✓ La rédaction d'un mémoire de recherche en première et en deuxième année.
- ✓ La possibilité de préparer les concours de la fonction publique.

### CONDITIONS D'ACCÈS

Le master anglais 1<sup>ère</sup> année est accessible aux étudiants titulaires d'une licence d'anglais après examen de leur dossier (e-candidatures) par une commission ad-hoc. Les étudiants ayant suivi une autre formation et les personnes en reprise d'études doivent également remplir un dossier de candidature qui est examiné par une commission.

Le master anglais 2<sup>ème</sup> année est de droit accessible aux étudiants titulaires d'un master 1<sup>ère</sup> année.

## **ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS**

Les enseignements sont dispensés sous forme de CM (cours magistraux), de TD (travaux dirigés) et de séminaires. Certains cours/séminaires sont disciplinaires. D'autres sont communs avec des étudiants d'autres masters recherche (cours de méthodologie). D'autres cours seront pris au sein de masters autres de l'UFR LLSHS afin de diversifier les connaissances et les compétences des étudiants.

En tant que jeunes chercheurs, les étudiants doivent également assister à des manifestations scientifiques organisées par les laboratoires de l'UFR LLSHS et en M2, ils sont même invités à participer à l'organisation de colloques (ce qui est considéré comme une mise en situation professionnelle).

La plupart des cours/séminaires sont mutualisés entre le master 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année.

### **Régime spécial d'études**

Les étudiants salariés « non assidus » ne bénéficient pas de régime particulier d'études. Ils sont soumis aux mêmes modalités que les « assidus », sauf pour les contrôles continus. Lorsque ceux-ci représentent la seule forme d'évaluation, ils peuvent bénéficier d'épreuves particulières.

Les étudiants salariés « non assidus » reçoivent une convocation écrite aux examens.

### **Validation des acquis**

Tout étudiant ayant entrepris des études supérieures en France ou à l'étranger peut demander la validation de ses acquis universitaires et demander à bénéficier de la dispense de tout ou partie d'une ou plusieurs unités d'enseignement composant la formation à laquelle il postule. Pour des renseignements pratiques, contacter la scolarité centrale de l'UFR LLSHS.

Toute personne en reprise d'études (stagiaire de formation continue) peut faire valider ses acquis universitaires et/ou professionnels et demander à bénéficier de la dispense de tout ou partie d'une ou plusieurs unités d'enseignement composant la formation à laquelle elle postule (contacter le service de la Formation Continue - SFC).

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE DE L'ANNÉE 2018-2019

Les emplois du temps sont affichés sur le tableau d'affichage au Paquebot et sur l'Environnement Numérique de Travail.

Date de la pré-rentrée : mardi 4 septembre 2018, 14h.

Date de début des cours : lundi 10 septembre 2018

Sept. 2018			Oct. 2018			Nov. 2018			Déc. 2018			Janv. 2019			Fév. 2019			Mar. 2019			Avr. 2019			Mai. 2019			Juin. 2019		
1	Sa		1	Lu		1	Je		1	Sa		1	Ma		1	Ve		1	Ve		1	Lu		1	Me		1	Sa	
2	Di		2	Ma		2	Ve		2	Di		2	Me		2	Sa		2	Sa		2	Ma		2	Je		2	Di	
3	Lu		3	Me	Semaine 40	3	Sa		3	Lu		3	Je		3	Di		3	Di		3	Me	Semaine 14	3	Ve		3	Lu	
4	Ma	PRE RENTREE ENT	4	Je		4	Di		4	Ma		4	Ve		4	Lu		4	Lu		4	Je		4	Sa		4	Ma	
5	Me	Semaine 36	5	Ve		5	Lu		5	Me	Semaine 49	5	Sa		5	Ma		5	Ma		5	Ve		5	Di		5	Me	Semaine 23
6	Je		6	Sa		6	Ma		6	Je		6	Di		6	Me	Semaine 6	6	Me	Semaine 10	6	Sa		6	Lu	EXAMENS TERMINAUX	6	Je	
7	Ve		7	Di		7	Me		7	Ve		7	Lu		7	Je		7	Je		7	Di		7	Ma		7	Ve	
8	Sa		8	Lu		8	Je	Semaine 45	8	Sa		8	Ma		8	Ma	Semaine 2 EXAMENS PARTIELS	8	Ve		8	Lu		8	Me		8	Sa	
9	Di		9	Ma		9	Ve		9	Di		9	Me		9	Me		9	Sa		9	Ma		9	Je	Semaine 19	9	Di	
10	Lu		10	Me	Semaine 41	10	Sa		10	Lu		10	Je		10	Je		10	Di		10	Me		10	Ve		10	Lu	
11	Ma	Semaine 37	11	Je		11	Di		11	Ma		11	Ve		11	Ve		11	Lu		11	Je		11	Sa		11	Ma	SECONDE SESSION S1 Semaine 24
12	Me		12	Ve		12	Lu		12	Me	Semaine 50	12	Sa		12	Sa		12	Ma		12	Ve		12	Di		12	Me	
13	Je	WELCOME DEIZ	13	Sa		13	Ma		13	Je		13	Di		13	Di		13	Me	Semaine 11	13	Sa		13	Lu		13	Je	
14	Ve		14	Di		14	Me	Semaine 46	14	Ve		14	Lu		14	Lu		14	Je		14	Di		14	Ma	EXAMENS TERMINAUX Semaine 20	14	Ve	
15	Sa		15	Lu		15	Je		15	Sa		15	Ma	Semaine 3	15	Ve		15	Ve		15	Lu		15	Me		15	Di	
16	Di		16	Ma		16	Ve		16	Di		16	Me		16	Sa		16	Sa		16	Ma		16	Je		16	Di	
17	Lu		17	Me	Semaine 42	17	Sa		17	Lu		17	Je		17	Di		17	Di		17	Me		17	Ve		17	Lu	
18	Ma		18	Je		18	Di		18	Ma	Semaine 51 EXAMENS PARTIELS	18	Ve		18	Lu		18	Lu		18	Je	Semaine 16	18	Sa		18	Ma	SECONDE SESSION S2 Semaine 25
19	Me	Semaine 38	19	Ve		19	Lu		19	Me		19	Sa		19	Ma		19	Ma		19	Ve		19	Di		19	Me	
20	Je		20	Sa		20	Ma		20	Je		20	Di		20	Di		20	Me	Semaine 12	20	Sa		20	Lu		20	Je	
21	Ve		21	Di		21	Me	Semaine 47	21	Ve		21	Lu		21	Je	Semaine 8	21	Je		21	Di		21	Ma		21	Ve	
22	Sa		22	Lu		22	Je		22	Sa		22	Ma		22	Ve		22	Ve		22	Lu		22	Me		22	Sa	
23	Di		23	Ma		23	Ve		23	Di		23	Me	Semaine 4	23	Sa		23	Sa		23	Ma		23	Me	Semaine 21	23	Di	
24	Lu		24	Je	Semaine 43	24	Sa		24	Lu		24	Je		24	Di		24	Di		24	Je	Semaine 17	24	Me		24	Lu	
25	Ma		25	Ve		25	Di		25	Ma		25	Ve		25	Lu		25	Lu		25	Je		25	Sa		25	Ma	
26	Me		26	Ve		26	Lu		26	Me		26	Sa		26	Sa		26	Ma		26	Ve		26	Di		26	Me	
27	Je	Semaine 39	27	Sa		27	Ma		27	Je		27	Di		27	Di		27	Me	Semaine 9	27	Sa		27	Lu		27	Je	
28	Ve		28	Di		28	Me		28	Ve	Semaine 52	28	Lu		28	Lu		28	Je		28	Di		28	Ma		28	Ve	
29	Sa		29	Lu		29	Je	Semaine 48	29	Sa		29	Ma		29	Me		29	Ve		29	Lu		29	Me	Semaine 22	29	Sa	
30	Di		30	Ma		30	Ve		30	Di		30	Me	Semaine 5	30	Me		30	Sa		30	Ma		30	Je		30	Di	
31	Me		31	Me		31	Lu		31	Lu		31	Je		31	Je		31	Di		31	Ve		31	Ve		31	Ve	

## L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

### **Direction du département d'anglais**

Yves GASTINEAU

[yves.gastineau@univ-ubs.fr](mailto:yves.gastineau@univ-ubs.fr)

### **Direction des études du master anglais**

Marie-Christine MICHAUD

[marie-christine.michaud@univ-ubs.fr](mailto:marie-christine.michaud@univ-ubs.fr)

### **L'équipe pédagogique**

Norbert COL

[norbert.col@univ-ubs.fr](mailto:norbert.col@univ-ubs.fr)

Karim DAANOUNE

[karim.daanoune@univ-ubs.fr](mailto:karim.daanoune@univ-ubs.fr)

Chrystel MILLON

[chrystel.millon@univ-ubs.fr](mailto:chrystel.millon@univ-ubs.fr)

Elsa LOFFICIAL

[elsa.lofficial@univ-ubs.fr](mailto:elsa.lofficial@univ-ubs.fr)

Pauline PILOTE

[pauline.pilote@univ-ubs.fr](mailto:pauline.pilote@univ-ubs.fr)

### **Secrétariat**

Sophie DINAM

Tél. 02.97.87.65.34

(fermé le vendredi après-midi)

[sophie.dinam@univ-ubs.fr](mailto:sophie.dinam@univ-ubs.fr)

### **Autres numéros utiles**

Médecine universitaire

02 97 87 11 36

Service social

02 97 87 95 04

Bureau des sports

02 97 87 29 11

Service des Affaires  
internationales

sai@univ-ubs.fr

## QUELQUES POINTS PRATIQUES

1. Tous les étudiants, quel que soit leur statut, doivent se présenter en début d'année universitaire au secrétariat pour **leur inscription pédagogique** à l'issue des réunions de pré-rentree. Le contrat pédagogique remis lors de la pré-rentree doit être impérativement rendu signé au secrétariat ou au directeur d'étude.

2. Les étudiants désirant obtenir le **statut de non-assidu** doivent passer au secrétariat pédagogique en début d'année universitaire avec les pièces justifiant leur demande (contrat de travail justifiant de plus de 60h par mois ou inscription dans un autre cursus). Ils doivent effectuer, comme les étudiants assidus, leur inscription pédagogique.

Les étudiants non-assidus ont les mêmes examens que les étudiants assidus ; les épreuves sont organisées en même temps.

3. Tout étudiant bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux du Ministère de l'enseignement supérieur a le statut de boursier de l'enseignement supérieur.

À ce titre, il a des droits, mais également des obligations, concernant notamment l'assiduité aux cours et la présence aux examens.

L'attention des étudiants est attirée sur le fait que le manquement à l'obligation d'assiduité et l'absence aux examens entraîneront systématiquement la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées.

4. Il n'y a pas de statut d'AJAC (ajourné autorisé à continuer) possible entre le M1 et le M2.

5. En cas d'échec à la première session, les étudiants doivent se présenter à la 2<sup>e</sup> session, mais ils ne repassent **que les épreuves où ils n'ont pas obtenu la moyenne dans les unités non acquises**. Dans ce cas, les notes de la 2<sup>ème</sup> session se substituent à celles de la 1<sup>ère</sup> session.

6. En cas de redoublement, les notes au-dessus de la moyenne ne se conservent pas d'une année sur l'autre (seulement entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> session de la même année universitaire). En revanche, les unités dont la note moyenne est supérieure ou égale à 10 se conservent d'une année sur l'autre (= unités acquises).

7. Les plannings des examens (écrits et oraux), des sessions 1 et 2, sont affichés 15 jours avant le début des épreuves. Les étudiants doivent se rendre disponibles à ces dates. Ils veilleront à consulter régulièrement le panneau d'affichage pour d'éventuels changements de salles.

8. L'absence aux examens, même justifiée par un certificat médical, sera signalée sur le procès-verbal d'examen et le relevé de notes et n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage lors de la première session. Les étudiants devront se présenter lors de la deuxième session pour ces épreuves s'ils n'ont pas obtenu l'unité concernée.

9. Toute tentative de fraude lors des examens sera sévèrement réprimée (annulation de l'ensemble des résultats, interdiction de passer des examens...). Les étudiants pourront consulter la charte des examens de l'UBS et les modalités de contrôle des connaissances adoptées par le conseil de l'UFR LLSHS sur le tableau d'affichage de l'UFR et du département.

10. À l'issue des deux sessions d'examens, les étudiants pourront consulter leurs copies auprès des enseignants concernés, à la date fixée par les responsables pédagogiques et consultable sur le panneau d'affichage. Il n'y aura pas de consultation individuelle en dehors de cette date.

11. La carte d'étudiant sert de certificat de scolarité. Il est recommandé d'en faire des photocopies. Aucun duplicata ne sera délivré par le secrétariat.

## QUELQUES PRECISIONS AU SUJET DE L'ÉVALUATION

### □ *Généralités*

Un livret spécifique concernant les examens (déroulement, règlement et évaluation) sera fourni aux étudiants après la rentrée universitaire.

Toute absence à une épreuve d'examens, justifiée ou injustifiée, est sanctionnée par la note « zéro » et n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage en dehors de la session 2.

L'absence à un contrôle continu est sanctionnée par la note de 0/20.

Une seconde session d'examens est organisée, pour chacun des deux semestres (sans qu'il puisse s'écouler moins de quatre semaines entre la fin de la première session et le début de la seconde), à l'intention des étudiants n'ayant pas validé leur semestre ou leur année.

Pour les unités théoriques, les sessions d'examens auront lieu en mai (session 1) et juin (session 2). Les délibérations de l'unité pratique (mémoire de recherche) pourront avoir lieu à la fin du mois de septembre si des étudiants soutiennent leur mémoire en septembre.

La composition des différents jurys est arrêtée chaque année par le doyen de la faculté et portée à la connaissance des étudiants.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats. Il peut procéder à la modification des notes et à l'attribution de points de jury (les notes communiquées en cours d'année le sont sous réserve de : « note proposée à la délibération du jury. »).

L'étudiant ne repasse que les matières constitutives des UE non validées pour lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10/20. Il n'est pas autorisé à repasser les matières pour lesquelles il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20. Les notes obtenues lors de la seconde session remplacent les notes obtenues en première session.

### □ *Modalités de contrôle des connaissances*

#### Mémoire de recherche

La date limite de soutenance du mémoire de Master 1 et de Master 2 est fixée au **20 septembre 2019**.

Le mémoire doit être déposé auprès du directeur de recherche au moins deux semaines avant la date prévue pour la soutenance, en un nombre d'exemplaires suffisant à l'ensemble du jury.

L'étudiant est informé de l'autorisation de soutenance au plus tard une semaine avant



la date de l'éventuelle soutenance.

La soutenance d'un mémoire de recherche est publique ; elle doit se faire dans les locaux de l'UBS ; un affichage papier doit être effectué sur les tableaux de la formation.

Dans le cadre du Master 1 et du Master 2, le jury de la soutenance est constitué par le directeur de recherche encadrant le mémoire de recherche. Il est composé de deux membres. En plus du directeur de mémoire, l'autre membre du jury peut, ou non, être un membre extérieur à l'UBS. Dans le cas du master 2, le jury comportera au moins un enseignant-chercheur habilité à diriger des recherches. La composition du jury doit être portée à la connaissance de l'étudiant au moment de l'autorisation de soutenance.

#### □ *Fraude et plagiat*

En cas de fraude, lors d'une épreuve écrite, le surveillant dresse un procès-verbal (rapport précis et détaillé), contresigné par le ou les autres surveillants et par le ou les auteur(s) de la fraude ; en cas de refus de contresigner, une mention en ce sens est portée sur le procès-verbal. La fraude sera portée à la connaissance du Président du jury et du responsable de composante, qui soumettent le procès-verbal au Président de l'UBS pour saisine de la section disciplinaire du Conseil d'Administration.

Le fait, pour un étudiant, de copier tout ou partie d'un texte, d'un ouvrage ou de toute autre source documentaire, notamment à partir d'Internet, sans en citer l'auteur ou l'origine, constitue un plagiat et est à ce titre passible des sanctions prévues dans les cas de fraude :

- 1) avertissement
- 2) blâme
- 3) exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans ; cette sanction peut être prononcée avec sursis pour une exclusion inférieure à deux ans
- 4) exclusion définitive de l'établissement
- 5) exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans
- 6) exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

#### □ *Délivrance du diplôme*

Le diplôme de Master est obtenu lorsque chacune des deux années (M1 et M2) qui le composent est validée.

En d'autres termes, il n'y a pas de compensation entre les unités théoriques et pratiques ni entre les années M1 et M2. Les étudiants doivent obtenir la moyenne dans les blocs pratiques et théoriques.

À l'instar des diplômes professionnels, le master s'est engagé dans une démarche de dissociation de la validation des cours et du mémoire. Les semestres et l'année ne peuvent être obtenus que sous réserve d'une validation générale et de la double validation des épreuves théoriques d'une part et des épreuves pratiques d'autre part,

conformément à la charte d'examens de l'UBS.

Pour l'obtention du diplôme de master et d'une mention, le même coefficient est appliqué au master 1 et au master 2. Les deux années ont par conséquent le même poids scientifique et administratif dans la formation.

La mention de Master est attribuée au terme d'un calcul qui prend en compte la moyenne obtenue dans chacune des deux années affectées du même poids. Pour les étudiants qui n'auraient pas suivi la totalité du cycle à l'UFR, la mention sera calculée au prorata des années validées à l'UFR.

Une moyenne supérieure ou égale à 16/20 confère la mention « très bien ».

Une moyenne supérieure ou égale à 14/20 confère la mention « bien ».

Une moyenne supérieure ou égale à 12/20 confère la mention « assez bien ».

Une moyenne supérieure ou égale à 10/20 confère la mention « passable ».

Le jury d'année se réunit à la fin de chaque année. Il apprécie la validation des semestres puis de l'année. Il est présidé par le directeur d'études du Master.

Le jury de diplôme (ou jury de mention) se réunit en fin d'année de M2. Il apprécie la validation du niveau, puis du diplôme. Il est présidé par le directeur d'études du Master.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Les cours disciplinaires sont mutualisés entre la première et deuxième années.  
En master 2<sup>ème</sup> année, seuls les étudiants n'étant pas titulaires d'une UE de méthodologie de la recherche (validée à l'UBS ou dans une autre université) devront suivre les cours de méthodologie de la recherche proposés en master 1<sup>ère</sup> année.  
Pour l'UE 4 de diversification, en S7, consulter la plaquette des formations proposées ; en S9, les étudiants devront valider une mise en situation professionnelle (ou stage, de 3 semaines minimum).

Semestre 7	UE 1 méthodologie de la recherche UE 2 unité disciplinaire UE 3 séminaires des laboratoires UE 4 unité de diversification
Semestre 8	UE 1 méthodologie de la recherche UE 2 unité disciplinaire UE 3 séminaires des laboratoires UE 4 mémoire
Semestre 9	UE 1 méthodologie de la recherche UE 2 unité disciplinaire UE 3 séminaires des laboratoires
Semestre 10	UE 1 méthodologie de la recherche UE 2 unité disciplinaire UE 3 séminaires des laboratoires UE 4 mise en situation professionnelle UE 5 mémoire

Tableau UE - semestre 7

CREDITS ECTS	COEFF UE (1)	Type UE (théorique ou pratique) (2)	Intitulé UE (4)	Code matière (Apogée)	Matières (3)	Nombre d'heures	
						CM	TD
<i>Master seulement</i>							
			UE 1 Méthodologie de la recherche		Méthodologie de la recherche		12,00
20	2	théorique	UE 2 Disciplinaire Mutualisé avec M2		littérature	12,00	
					civilisation	12,00	
					linguistique-traduction	12,00	
0			UE 3 - séminaires du laboratoire		séminaires : présence obligatoire à <b>au moins 2</b> manifestations scientifiques sur l'année		7,50
10	1	théorique	UE 4 Diversification (1 choix parmi les matières proposées)		Master MEEF PLC anglais : culture des pays anglophones GB OU US	24,00	
					Master MEEF anglais : traduction/linguistique		
					Master Histoire : métiers de l'administration		
					Master Métiers du livre : histoire du livre		

Modalités de contrôle (4)	Coefficient (5)	Modalités de contrôle	Coefficient
<b>SESSION 1</b>		<b>SESSION 2</b>	
①			
Évalué avec le mémoire			
écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
Pas d'évaluation			

Volume horaire du semestre : (heures présentiel étudiant)	79,50
--	-------

Tableau UE - semestre 8

CREDITS ECTS	COEFF UE (1)	Type UE (théorique ou pratique) (2)	Intitulé UE (4)	Code matière (Apogée)	Matières (3)	Nombre d'heures	
						CM	TD
0			UE 1 Méthodologie de la recherche		Méthodologie de la recherche		12,00

8	2	théorique	UE 2 Disciplinaire Mutualisé avec M2		littérature	12,00	
					civilisation	12,00	
					linguistique-traduction	12,00	

2	1	théorique	UE 3 - séminaires du laboratoire		séminaires : présence obligatoire à <b>au moins 2</b> manifestations scientifiques sur l'année		7,50
---	---	-----------	----------------------------------	--	--	--	------

20	3	pratique	UE 4 Mémoire de recherche		Mémoire de recherche		250,00
----	---	----------	---------------------------	--	----------------------	--	--------

30

Volume horaire du semestre : (heures présentiel étudiant)						305,50
--	--	--	--	--	--	--------

Modalités de contrôle (4)	Coefficient (5)	Modalités de contrôle	Coefficient
SESSION 1		SESSION 2	
Évalué avec le mémoire*			

écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1

Production individuelle		Production individuelle	
-------------------------	--	-------------------------	--

Mémoire + soutenance		Mémoire + soutenance	
----------------------	--	----------------------	--

\*Dans le relevé de notes une sous-rubrique « méthodologie de la recherche » figurera dans l'UE 4 « mémoire de recherche ». Grâce à cette sous-rubrique, l'étudiant pourra avoir une évaluation informative sur son niveau de méthodologie. Cette note lui sera donnée à l'issue de la soutenance de son mémoire mais elle ne comptera pas dans la moyenne des notes. Ainsi, la note du mémoire comprendra le contenu scientifique et la méthodologie.

## Tableau UE - semestre 9

CREDITS ECTS	COEFF UE (1)	Type UE (théorique ou pratique) (2)	Intitulé UE (4)	Code matière (Apogée)	Matières (3)	Nombre d'heures	
						CM	TD
<i>Master seulement</i>							
0			UE 1 Méthodologie de la recherche mutualisé avec M1 pour nouveaux inscrits en M2 uniquement		Méthodologie de la recherche		12,00
20	2	théorique	UE 2 Disciplinaire Mutualisa avec M1		littérature	12,00	
					civilisation	12,00	
					linguistique-traduction	12,00	
0			UE 3 - séminaires du laboratoire		séminaires : présence obligatoire à <b>au moins 4</b> manifestations scientifiques sur l'année		12,00
30							
Volume horaire du semestre : (heures présentiel étudiant)						60,00	

Modalités de contrôle (4)	Coefficient (5)	Modalités de contrôle	Coefficient
<b>SESSION 1</b>		<b>SESSION 2</b>	
①			
Évalué avec le mémoire		épreuve 1 (coef x) épreuve 2 (coef y)	
écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
Pas d'évaluation			

Tableau UE - semestre 10

CREDITS ECTS	COEFF UE (1)	Type UE (théorique ou pratique) (2)	Intitulé UE (4)	Code matière (Apogée)	Matières (3)	Nombre d'heures	
						CM	TD
<i>Master seulement</i>							
0			UE 1 Méthodologie de la recherche mutualisé avec M1 pour nouveaux inscrits en M2 uniquement		Méthodologie de la recherche		12,00
8	2	théorique	UE 2 Disciplinaire Mutualisé avec M1		littérature	12,00	
					civilisation	12,00	
					linguistique-traduction	12,00	
2	1	théorique	UE 3 - séminaires du laboratoire		séminaires : présence obligatoire à <b>au moins 4</b> manifestations scientifiques sur l'année		12,00
0	1	théorique	UE 4 Diversification - stage		stage de 4 à 6 semaines		
20	3	pratique	UE 5 Mémoire de recherche		Mémoire de recherche		250,00

Modalités de contrôle (4)	Coefficient (5)	Modalités de contrôle	Coefficient
SESSION 1		SESSION 2	
①			
Évalué avec le mémoire			
écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
Production individuelle		Production individuelle	
Rapport de stage			
Mémoire + soutenance		Mémoire + soutenance	

30

Volume horaire du semestre : (heures présentiel étudiant)	310,00
--	--------

## PRÉSENTATION DES COURS

### METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

#### **S7/S9**

Le cours vise à aider les étudiants à rédiger leur mémoire de recherches.

Une partie de la formation sera donnée par une documentaliste de la bibliothèque universitaire. Les étudiants devront alors se rendre à la bibliothèque universitaire. Les autres cours seront dispensés par des enseignants chercheurs en anglais et en lettres modernes.

#### **S8/S10 C. Millon**

Contenus, notions abordées :

- La sauvegarde de ses données sur des supports externes et des outils en ligne.
- Constitution de documents longs et complexes, créés avec un traitement de textes (tels que Word et Libre Office). Nous travaillerons concrètement sur le mémoire de recherche. Les points suivants seront abordés notamment :
  - L'utilisation des feuilles de style pour harmoniser la mise en forme du texte et des titres ;
  - La création automatique de tables : table des matières, table des annexes ; table des illustrations ;
  - La pagination ;
  - L'impression en recto, et l'impression en recto-verso ;
  - L'insertion d'illustrations (photos, tableaux, schémas, etc.), avec légende automatique ;
  - Le découpage du mémoire en chapitres ;
  - Etc.
- Constitution d'un diaporama en vue de la soutenance de mémoire ou de la présentation orale d'autres types de travaux.

### CIVILISATION DES PAYS ANGLOPHONES

#### **S7/S9 Marie-Christine Michaud :**

#### **« Sentiment d'appartenance ethnique aux Etats-Unis »**

Ce séminaire de master, commun aux étudiants de M1 et de M2, fait écho à la thématique de recherche du laboratoire Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image (EA 4249 HCTI), et en particulier aux réflexions du groupe Amériques, à savoir « Appartenances dans les Amériques ». Aussi, ce séminaire s'attachera à



expertiser le sentiments d'appartenance des divers groupes raciaux et ethniques présents aux États-Unis.

Après une présentation générale du contexte et de la législation, nous étudierons la situation des Amérindiens, des Noirs, des *white ethnics*, des Hispaniques, des Asiatiques et des Arabo-Américains.

Il s'agira de montrer la spécificité de chaque groupe. Leurs expériences et le sentiment d'appartenance de ces groupes (à la nation états-unienne, à leur communauté ?) constituent-ils des lignes de force sur lesquelles repose le multiculturalisme états-unien ?

La bibliographie sera donnée pendant le séminaire.

\*\*\*

### **S8/S10 Norbert Col**

#### **« Death and the dead in Jonathan Swift's *Gulliver's Travels* »**

Death is one of the most challenging subjects in *Gulliver's Travels*, as mainly observable from two passages from Book III, namely Chapters 7 and 8 (the voyage to Glubbdubdrib, or “the Island of *Sorcerers* or *Magicians*”) and 10 (Gulliver's encounter with the Struldbruggs in Luggnagg). Gulliver's stay in Glubbdubdrib supposedly equips him with access to the truth, yet this sustained exploration of death is, first and foremost, a piece in Swift's political arsenal against Whiggery past and present. Indeed, what Gulliver mainly discovers is a variety of political history which boils down to *reductio ad fornicationem*, even *ad prostitutionem*. As a result, history is just a matter of conflicting *doxas* and rests on thin air alone. This is confirmed by the Struldbruggs passage and its dead ends about immortality. An enthusiastic Gulliver learns about these immortal people, enthuses over what he would do if he were one of them, only to be put right about the miserable condition of these endlessly degenerating wretches, but both he and his informants miss the heart of the matter: how can one be positive that another is immortal? Finally, the passage casts doubt about the ancient constitution that Swift overtly used in his polemics against the Whig political establishment.

Recommended editions:

Swift, Jonathan. *Gulliver's Travels*, ed. Michael Foot, Peter Dixon and John Chalker (1967; Harmondsworth: Penguin, 1985).

Swift, Jonathan. *Gulliver's Travels*, ed. Allan Ingram (Peterborough, Ontario, CA: Broadview Editions, 2012).

## LITTÉRATURE DES PAYS ANGLOPHONES

### **S7/S9 Karim Daanoune**

#### **Introduction to Arab-American Literature**

This seminar wishes to introduce Arab-American literature. Since the 9/11 attacks, Arab-Americans have gained a form of visibility in the US and Arab-American artists have seized

this opportunity to voice their interest and concern about their fellow Americans. But those artists are also critical of America's (neo)imperialistic presence in the Arab world.

We will ponder over the different theoretical frameworks (exilic, diasporic, transnational, ethnic) whereby this prolific literature may be approached. A particular emphasis will be laid on the following themes: identity, home, nostalgia, war, history.

Although the major literary source for our discussions in class will be poetry, references to novels, plays and visual arts will also be used.

A collection of poems from a selection of writers will be provided to students.

### **S8/S10 Pauline Pilote**

Thomas Hardy, *Tess of the d'Urbervilles* (1892), édition recommandée : Oxford World's Classics.

Le cours proposera une analyse approfondie d'un classique de la littérature anglophone, en replaçant cet ouvrage dans la tradition littéraire du long XIXe siècle et au sein de la période victorienne.

## **TRADUCTION ANGLAISE**

### **S7/S9 Yves Gastineau : version ; Karim Daanoune : thème**

Les cours auront pour objectif d'entraîner les étudiants aux pratiques de traduction (thème et version).

## **LINGUISTIQUE ANGLAISE**

### **S8/S10 E. Lofficial**

Dans la continuité de l'enseignement de L3, il s'agira d'affiner l'analyse des phénomènes linguistiques dans le domaine anglais, en exposant les étudiants aux différentes approches théoriques des questions traitées.

Une bibliographie sera donnée pendant le cours.

## **COMPTE-RENDU ISSU DES SÉMINAIRES DE RECHERCHE ET RAPPORT DE STAGE (MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE)**

Les étudiants de M1 et M2 devront rendre en fin d'année universitaire un compte-rendu portant sur une des manifestations scientifiques à laquelle ils ont assisté durant l'année. Cette production, entre 4 et 5 pages, sera rédigée en anglais. Les étudiants devront contacter un enseignant de leur choix pour l'évaluation de ce compte-rendu.

Son contenu sera donc discuté avec l'enseignant (résumé, analyse, bibliographie, etc).  
En Master 2, le rapport de stage/ mise en situation professionnelle sera rédigé en français et comportera entre 5 et 6 pages.  
Les étudiants devront contacter un enseignant de leur choix pour l'évaluation de ce rapport de stage.

## MÉMOIRE

Les étudiants sont invités à prendre contact avec l'enseignant-chercheur spécialiste du domaine dans lequel ils souhaitent rédiger leur mémoire le plus tôt possible afin de décider du sujet du mémoire.

La fiche de dépôt du mémoire doit être déposée au secrétariat au plus tard le 1er novembre, signée par le directeur du mémoire. Si l'étudiant veut modifier son sujet et / ou changer de directeur, il en a la possibilité ; toutefois, la modification doit être exceptionnelle, argumentée, et validée par l'ancien et le nouveau directeur du mémoire. Au delà du 10 janvier, il ne sera plus possible de faire de modification.

Aucun mémoire ne peut être soutenu après le **20 septembre 2019**, à moins d'une réinscription.

Pour soutenir le mémoire, il faut l'accord du directeur du mémoire qui fixera la date de la soutenance.

Rédaction du mémoire :

En M1, le mémoire sera rédigé en anglais et comportera entre 60 et 80 pages.

En M2, le mémoire sera rédigé en français et comportera entre 100 et 120 pages.

En Master 1, la soutenance se fait partiellement en anglais : présentation en anglais par l'étudiant et échange avec le jury en français. En Master 2, la soutenance se fait intégralement en français.